



GESTION DE PATRIMOINE

PARTIR INTSTAT...

Notre décès pourrait devenir un cauchemar pour nos proches si nous n'avons pas eu la sagesse de faire rédiger un testament. Tout va bien en ce moment, se dit-on. Intérieurement nous savons que ce passage obligé demande une bonne réflexion... alors on procrastine! Ceux que nous aimons, au lieu de bénéficier de nos largesses, pourraient s'appauvrir si nous partons intestats et souffrir de tracas qui s'étaleront sur plusieurs mois, voire des années !

Voici quelques exemples...

1. Simone et Simon, conjoints de fait, ont deux enfants. Aucun testament. Simone a un plus gros revenu. Mordue de ski, lors d'une sortie, elle chute et décède. L'héritage ira aux enfants. Simon se retrouve « le bec à l'eau » : pas un sou ne lui revient.
2. Après 18 ans de mariage, l'amour n'est plus au rendez-vous. Josée et José n'ont pas eu d'enfants. Ils se séparent à l'amiable, sans divorcer. Dans leurs testaments, ils se léguent tout mutuellement. José a une nouvelle flamme depuis cinq ans. Il est surpris par un malaise qui l'emporte. Comme il n'a pas revu son testament, l'ensemble de ses biens revient à Josée de qui il est séparé, mais pas divorcé.
3. Karine et Karina vivent une relation depuis deux ans. Elles achètent une maison. Karine décède lors d'un accident. Elles n'avaient pas encore songé à leurs testaments... Dans un pareil cas, sa part de la maison ira à ses parents, à ses frères et sœurs! Karina se retrouve propriétaire avec la belle-famille!

De nombreuses variantes de ces drames surviennent lors de décès intestats... drames qui auront pour effet de provoquer des « chicanes de familles » disgracieuses, certainement pas ce que nous aurions espéré léguer à ceux qui doivent vivre leur deuil de notre départ!

[Sans testament, qui hérite](#)

INVESTISSEMENT RESPONSABLE

ÉCOBLANCHIMENT

Il y a plus de 20 ans, j'ai débuté ma carrière dans un cabinet indépendant de valeurs mobilières qui avait été un peu visionnaire : il avait ouvert ses portes à un groupe de jeunes experts en services-conseils extrafinanciers qui voulaient explorer l'Investissement Responsable (IR). J'ai eu le bonheur de côtoyer plusieurs de ces jeunes financiers habités par ces idées avant-gardistes.

Dès lors, j'ai commencé à intégrer l'IR à ma pratique en appliquant les filtres environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprises que j'ai inclus graduellement aux portefeuilles que je gère. Je travaillais également à sensibiliser mes clients à ces aspects fondamentaux encore peu connus à l'époque. Et voici que depuis deux ans, il est de plus en plus « à la mode » de parler de l'IR. Dans la foulée de ce virage, nous constatons que plusieurs compagnies, voulant profiter de la vague, tentent de s'approprier cette tendance ô combien nécessaire en proposant des produits qui ne répondent pas nécessairement aux valeurs et aux critères de l'IR. On parle alors de Greenwashing (ou écoblanchiment). La prudence est donc de mise. L'important ici est de savoir séparer le bon grain de l'ivraie : on doit se documenter et poser les bonnes questions afin de s'assurer que l'approche prétendue est réellement fondée.

Évidemment, je me réjouis lorsque je constate l'évolution de la pensée et du discours des « grands financiers » de ce monde. Soyons conscients, il reste encore énormément de travail à faire, mais dans les deux, trois dernières années, nous pouvons dire que nous avons fait un grand bond en avant. Je crois qu'aujourd'hui nous pouvons réellement espérer que cet élan se poursuive...

DÉCOUVERTE

CE QUE L'ARGENT DIT DE VOUS *



Quel est le sujet le plus sensible dans un couple : l'éducation des enfants, le sexe, la religion? NON. Il s'agit de l'argent! Et le sujet, cause de bien de maux, mérite vraiment que l'on s'y penche à la faveur d'une bonne introspection. C'est ce que nous propose de faire dans son livre Christian Junod, ancien banquier suisse et conseiller en placements.

Mine de rien, notre rapport à l'argent raconte une très longue histoire : celle de notre vie!

Il commence dès l'enfance alors que nos parents vont « travailler pour gagner leur vie ». La façon dont nous percevons ce qu'ils nous disent à ce propos nous influencera la vie durant. L'auteur en vient à dire que ce rapport à l'argent parle de la relation que nous avons avec nous-mêmes, et par conséquent avec le reste du monde. Beaucoup de ces comportements sont cachés dans des peurs enfouies au plus profond de notre inconscient et « colorent » nos agissements. L'estime de soi et notre vision de la réussite sont souvent liées à ce rapport à l'argent.

Quelques pistes de réflexion proposées :

- la peur de manquer d'argent et ses conséquences;
- la perception sociale de notre revenu;
- l'influence de l'argent dans le choix de notre partenaire de vie;
- je préfère donner que de recevoir (pourquoi, effets);
- je suis un accumulateur compulsif...

Une des grandes qualités de l'ouvrage est la manière dont l'auteur nous éclaire à travers de nombreux témoignages de participants à ses ateliers, donc des exemples très concrets. Cette façon d'aborder notre rapport à l'argent par le biais d'une introspection est particulièrement révélatrice... et parfois troublante et touchante.

* Junod, Christian, *Ce que l'argent dit de vous*, Éditions Eyrolles, Paris, 2016. | crédit photo : archambault.ca/

Cette information a été préparée par Pascale Imbeau qui est une conseillère en placement pour iA Gestion privée de patrimoine inc. et ne reflète pas nécessairement l'opinion de iA Gestion privée de patrimoine inc. L'information contenue dans le présent bulletin provient de sources jugées fiables, mais nous ne pouvons pas garantir son exactitude ni sa fiabilité. Les opinions exprimées sont fondées sur une analyse et une interprétation remontant à la date de publication et peuvent changer sans préavis. De plus, elles ne constituent ni une offre ni une sollicitation d'achat ou de vente des titres mentionnés. L'information contenue dans le présent document peut ne pas s'appliquer à tous les types d'investisseurs. La conseillère en placement ne peut ouvrir des comptes que dans les provinces où il est inscrit.

iA Gestion privée de patrimoine inc. est membre du Fonds canadien de protection des investisseurs et de l'Organisme canadien de réglementation des investissements. iA Gestion privée de patrimoine est une marque de commerce et un autre nom sous lequel iA Gestion privée de patrimoine inc. exerce ses activités.